Image not found or type unknown

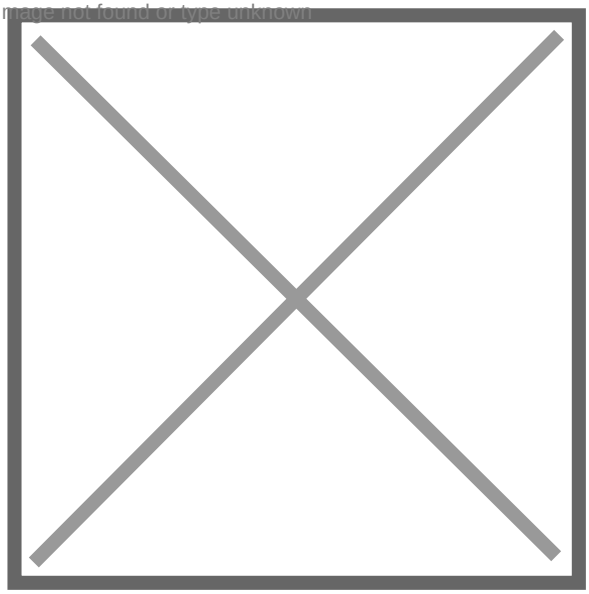

Condition d'ébergements des enfants

Par **sundylee**, le **14/01/2008** à **12:43**

Bonjour, je suis nouvelle et vous envoie ma première question après une explication de mon soucis.
je suis divorcée depuis deux ans, j'ai deux enfants. l'ainée est adulte handicapée, elle a 21 ans, le second a 11 ans. un week end sur deux, toujours à mon initiative, ils vont en visite chez leur père. il vit chez une tierce personne (la maison est à sont frères). Mon ex vit avec sa mère, son autre frère et la belle fille de ce dernier. l'ainée de mes enfants doit dormir sur un fauteuil inclinable, dans la salle à manger avec la grand mère. [fluo]Le second partage la chambre et le lit du père[/fluo]. les enfants se plaignent de ne [fluo]pas manger correctement[/fluo], [fluo]de la crasse environnante.[/fluo] (je dois d'ailleurs leur fournir un nécessaire à toilette, gel douche et serviette, pour être sure qu'ils se lavent). ils doivent supporter insultes et brimades du père comme de la grand mère mais m'assurent ne pas subir de violence physique.Leur père fréquenterais un individus assez louche qui lui soutirerais de l'argent et avec qui il se serait disputé violemment devant les enfants. je n'ai comme preuve que les dires de mes enfants. Certe l'ainée a un retard émotionnel mais est intellectuelllement capable de dire ce qu'elle vit et le second est perturbé, énervé, agité à chaque retour de week end. mon ex ne prend pas les enfants pour les petites vacances, car cela dégénére toujours avec la grand mère. Pour les grandes vacances, il les a pris sur mon insistance mais mon fils de onze ans m'a avoué être aller en douce acheter à manger dans un village à deux kilomêtres de chez eux !
Je sais ne pas avoir le droit de suspendre le droit de visite, j'essaie au maximum de maintenir le lien avec leur père, mais je vis avec la peur au ventre dés que mes enfants sont là bas.
Quels sont mes recours ? J'ai peu de moyen et mon divorce m'a déjà couté toutes mes économies. Mais ça, c'est une autre histoire qui appartient au passé.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés